



HAL
open science

Thomas N. Bisson, *The Crisis of the Twelfth Century : Power, Lordship and the Origins of European Government*, Princeton (NJ)-Oxford, Princeton University Press, 2009, 677 p.

Martin Aurell

► **To cite this version:**

Martin Aurell. Thomas N. Bisson, *The Crisis of the Twelfth Century : Power, Lordship and the Origins of European Government*, Princeton (NJ)-Oxford, Princeton University Press, 2009, 677 p.. *Revue historique*, 2010, 653, pp.169-172. <10.3917/rhis.101.0161>. <halshs-01307362>

HAL Id: halshs-01307362

<https://shs.hal.science/halshs-01307362v1>

Submitted on 22 Oct 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Thomas N. BISSON, *The Crisis of the Twelfth Century : Power, Lordship and the Origins of European Government*, Princeton (NJ)-Oxford, Princeton University Press, 2009, 677 p.

L'illustration choisie pour la jaquette est significative. Prise de la broderie de Bayeux (v. 1080), elle représente une mère et son enfant fuyant leur maison, qu'incendient deux piétons normands. Elle résume le fil conducteur de l'ouvrage. Le XII^e siècle n'a pas connu de « Renaissance », ni même de gouvernement public, institutionnalisé ou politique. C'est, au contraire, une période brutale, au cours de laquelle la seigneurie et le pouvoir patrimonial oppriment la population européenne, soumise à la plus arbitraire des violences. Le lecteur évolue constamment sur un champ sémantique péjoratif : *strain and crisis* (p. viii), *violence, disorder, stress* (p. 9)... La rhétorique des textes médiévaux amplifie peut-être cette violence (p. 21, 280), mais elle répond à une réalité : « La violence attestée, quoique parfois exagérée, est rarement inventée (p. 66). » C'est continuellement qu'elle est subie par les paysans : « Ce que les masses expérimentaient certainement étaient les facettes contraignantes et agressives de la domination et de la soumission (p. 165-166). » Ces exactions sont fomentées par des rois, princes territoriaux, châtelains et plus modestes chevaliers et ministériaux, dont le pouvoir coercitif n'a pas de limite légale. Leur « violence arbitraire (p. 6) » est aussi le lot des nouveaux nobles, chaque jour plus nombreux en raison de la croissance démographique, voire des officiers royaux ou princiers, dont le sens du bien commun et du service est insignifiant. Mais ce groupe est traversé par de multiples tensions. « Ils se battent pour la seigneurie, ou pour quelques portions de celle-ci, et ils apprennent à mépriser les paysans qu'ils se sentent poussés à exploiter (p. 7). » « Massive et normale (p. 578) », telle est la souffrance des roturiers. Toujours d'après l'auteur, l'âpreté au gain est le moteur de l'action d'une chevalerie de la prédation. Elle entraîne de multiples guerres, qui ne relèvent pas de la féodalité, mais de la seigneurie. Telles sont les « réalités humaines du pouvoir : commandement, allégeance, comptabilité, coercition et violence (p. 34) ». Le ton, nettement tragique, est donné au début de l'ouvrage. Il le parcourt jusqu'à la fin, comme le prouve l'anecdote scatologique de son épilogue, empruntée au rapport que les enquêteurs de saint Louis ont rédigé sur le bailli royal, ou plutôt le tyran local, du village de Langlade, près de Nîmes (p. 581).

Au cours des années 875-1050, des forteresses sont partout érigées en Occident. Leurs châtelains trouvent « insupportable le spectacle de la prospérité paysanne (p. 46) ». Ils instaurent la seigneurie et son lot de dévastations, saisies et intimidations au détriment des villageois et de leurs assemblées communales. L'auteur croit à la mutation de l'an mil, à l'effondrement des institutions carolingiennes, à l'émergence des châtellenies indépendantes et à la perception des « mauvaises coutumes », mais avec des nuances régionales, ce qui est, à notre avis, juste. La Catalogne, la Normandie ou la Pologne semblent, par exemple, davantage touchées par cette crise de société. Faut-il en dire autant de l'Angleterre en raison des « châteaux adultérins », nés pendant la guerre civile (1135-1153) ? Si l'auteur adopte cette solution (p. 60), la reprise en main judiciaire et fiscale d'Henri II semble trop rapide et efficace pour que le mouvement laisse des traces profondes dans l'organisation sociale. Pour l'occasion, Th. N. Bisson admet, contre son habitude, le poids de la rhétorique dans l'« image de restaurateur » que veut se donner ce roi (p. 272). Les changements sont aussi perceptibles sur le plan juridique, comme le prouvent les recueils de lois qui apparaissent en Occident autour de 1150 (p. 192). À ce propos, l'auteur propose de lire les chartes de franchises urbaines, non pas comme des signes de libération communale, mais comme l'expression normative de nouvelles formes d'un pouvoir en association. La faillite de l'ordre public ne s'en manifeste pas moins dans les révoltes paysannes, particulièrement fortes en Saxe dans les années 1073-1125, mais aussi à Sahagún, dans le royaume de Léon, en riposte à la prolifération de seigneurs châtelains. Elle encourage le mouvement de Paix de Dieu (p. 289).

À partir des années 1150, le pouvoir princier est de retour. Il tente, du moins, de combattre l'insubordination et la violence des châtelains et des autres seigneurs locaux. Les rois insistent sur leur domination supérieure par des cérémonies de couronnement, plus chargées et riches. Ils mettent en avant la féodalité qui lie les nobles à leur égard. Cette monarchie féodale écoute désormais les plaintes de ses sujets contre leurs seigneurs, voire contre ses propres officiers. En effet, les sheriffs anglais, prévôts français, notaires flamands ou *batlles* catalans se comportent trop souvent en mauvais intendants du talent reçu, selon la formule évangélique reprise à l'époque. Pour empêcher leurs abus, des audits sur leur gestion se mettent en place, en particulier dans l'Échiquier anglo-normand, mais aussi dans le comté de Barcelone dont les séries comptables avaient fait l'objet d'une superbe édition de l'auteur en 1984. Cette « comptabilité judiciaire » sert davantage à tester la fidélité de l'officier qu'à connaître les revenus du prince. Les rois l'encouragent, tout comme les inventaires de redevances ou les enquêtes locales. Il en va de même avec l'enregistrement des actes issus de leur chancellerie, dont le caractère systématique apparaît en Angleterre dès 1199. Toutefois, la rémunération des baillis et prévôts n'est pas encore centralisée : leurs abus sous prétexte de redevance sont, par conséquent, aussi difficiles à connaître par le roi qu'à les réprimer. Jamais jugulées, la malversation, la prévarication et la concussion sont le lot de la bureaucratie du XII^e siècle. La *curia regis* progresse certes, mais elle rencontre encore la résistance châtelaine. Pour la contrer, elle récupère les assemblées de Paix, qui, devenues représentatives et délibératives, votent les subsides accordés à la couronne. Le roi doit encore procéder à de longues consultations, chercher à négocier et établir le consensus par concertation avant de prendre des décisions importantes. Les assemblées posent les bases du gouvernement parlementaire de la fin du Moyen Âge, différent de la seigneurie.

Face à cette implantation, tenace dans les faits, de la seigneurie, l'idée d'ordre public a toujours persisté, certes presque exclusivement sur le plan conceptuel. Apanage des clercs passés par les écoles cathédrales, cette « moralisation savante » n'est guère efficace, selon l'auteur. Elle insiste sur la justice, l'équité et la protection des faibles, que ces prêtres aimeraient apprendre aux seigneurs. « Ces écrivains et d'autres enseignants, professeurs et étudiants sont parvenus à un nouveau modèle de consensus fondé sur l'autorité pour discipliner les chrétiens (p. 445). » Leurs mots contre les nobles sont souvent durs le qualificatif de « tyrans », dont l'auteur relève la connotation technique, pour les désigner revient naturellement sous la plume de Suger, Abélard ou Jean de Salisbury. Jacques de Vitry se moque, de même, des fous qui se réjouissent de la naissance des fils de seigneurs, comme s'ils n'en avaient pas assez avec ceux qui vivent déjà. Dans un registre similaire, se situent les *malæ consuetudines* et autres perceptions arbitraires décrites par les chartes. Les *exempla* anti-aristocratiques apparaissent sous la plume d'Étienne de Bourbon qui raconte l'irruption des chevaliers à un cours d'Alain de Lille, qui leur donne l'avis qu'ils exigent de lui sur la noblesse la largesse de l'aristocratie guerrière relève certes de la courtoisie la plus fine, mais son usurpation arbitraire des biens des paysans n'est que goujaterie et grossièreté, qui la rend bien plus rustre qu'eux. De façon similaire, Robert de Corson consacre un livre entier de sa *Somme* à la rapine des chevaliers, que de multiples aumônes ne sauraient jamais racheter. Plus dure encore est la prédication *ad status* de Pierre le Chantre, Raoul le Noir et tant d'autres. Th. N. Bisson maîtrise largement les textes des penseurs de la « Renaissance », n'ayons pas peur du mot, du XII^e siècle. Leur seule existence témoigne du laboratoire d'idées aptes à faire évoluer une situation sociale qui apparaît, à suivre son livre, plus que lamentable.

Qu'on nous permette de soulever une question, qui n'enlève rien à l'admiration que suscite chez l'auteur de ces lignes l'œuvre longue et exceptionnelle de Th. N. Bisson, et plus précisément la connaissance exceptionnelle de l'Occident médiéval, toutes principautés

confondues, que dénote *The Crisis of the Twelfth Century*. Ce livre pourrait parfois surprendre par la répétition de ses expressions, tant soit peu passionnées, déplorant la violence des puissants de la période. Chacun sait que la situation de la paysannerie médiévale n'est pas enviable, que les seigneurs en armes expriment brutalement leur ambition et que, partout et toujours, le pouvoir corrompt. Th. N. Bisson dénonce de tels comportements. Il n'adopte certainement pas le flegme et la distance de l'ethnologue. Le ton de son livre est, par exemple, aux antipodes d'un E. E. Evans-Pritchard constatant, sans manifester de scandale, que, au cours de leurs razzias en pays Dinka, les Nuer abattent à coup de bâtons les vieilles et les nourrissons et réduisent les hommes et les femmes valides en servitude. On pourra toujours discuter à l'infini sur l'attitude détachée ou pas qui pourrait convenir davantage à un ouvrage s'adressant au public restreint des spécialistes, peu enclins, sauf preuve du contraire, au détournement idéologique des violences aristocratiques du XII^e siècle. Quoi qu'il en soit des différentes sensibilités qui correspondraient mieux à l'écriture historiographique, le choix de l'auteur est indéniablement celui de l'engagement.

La maîtrise des sources et l'ampleur de la bibliographie utilisée sont impressionnantes. Logiquement, quelques autres titres pourraient la compléter. L'édition de 2006 par É. Carpentier, G. Pon et Y. Chauvin (t) pour *l'Histoire de Philippe Auguste* de Rigord est sans doute parue après la remise du manuscrit à l'éditeur. Quelques monographies régionales ne sont pas citées celles de B. Lemesle et R. E. Barton sur la seigneurie en Anjou, de J. Everard sur les Plantagenêt en Bretagne ou de N. Civel sur la noblesse d'Île-de-France. Un simple coup d'œil au collectif *Le Médiéviste et la monographie familiale : sources, méthodes et problématiques* (Brepols, 2003) suffit à démentir l'affirmation d'après laquelle peu de maisons seigneuriales ont trouvé leur historien (p. 84). On aura vite fait de comprendre que ces compléments bibliographiques sont négligeables au vu de l'ampleur des lectures de Th. N. Bisson et de la qualité de sa propre réflexion sur des textes souvent visités par les historiens. Cet ouvrage admirable éclaire désormais l'histoire politique et sociale du XII^e siècle sous un jour nouveau. Il mitige largement la vision béatement optimiste qu'on pourrait avoir de ses acteurs sociaux. Il est d'ores et déjà un livre de référence.

Martin AURELL